

Alex, qu'est-ce que c'est ?

Mission :

- Écouter, orienter, accompagner

Pour qui :

- Les témoins et victimes de violences sexistes, sexuelles, et discriminatoires / dans les études, au travail, en stage, au sein du CROUS
- Les étudiant.es et personnels de l'UCA ainsi que du CROUS

**VOUS ÊTES TÉMOIN OU VICTIME,
DE VIOLENCES SEXISTES, SEXUELLES
OU DE DISCRIMINATIONS,**

VOUS AVEZ UN DOUTE,

PARLEZ EN, CONTACTEZ NOUS :

07 88 91 82 86

cellule-vssdiscriminations@uca.fr

uca.fr  **Cellule Alex**

EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ !

Comment ça marche ?

► Du ressort de la cellule Alex :

Écoute

- Auprès de 2 membres en toute **confidentialité**

Orientation

- Soutien médical, social, juridique
- voir les associations partenaires au dos

Accompagnement

- Mise en place de mesures internes à l'établissement

Signalement

- En accord avec la victime

► Du ressort de l'UCA :

Enquête

- Suite au signalement, un comité d'enquête préalable peut être nommé
- Des mesures de protection peuvent être mises en places et des sanctions peuvent être appliquées

 **Plus d'informations :**



Les membres ?

- **Formé.es à l'écoute et à l'accompagnement des victimes**
- **Strict respect de la confidentialité**

6 membres de droit :

- un.e chargé.e de mission égalité
- un.e référent.e CROUS
- un.e référent.e SSU / SUH / BAPU
- un.e représentant.e INP
- un.e psychologue du travail
- un.e médecin du travail

8 membres nommé.es par le Président de l'UCA sur proposition du comité égalité et lutte contre les discriminations :

- 2 enseignant.es
- 2 personnels BIATSS
- 2 étudiant.es
- 2 doctorant.es



Les violences

- L'ensemble des attitudes qui manifestent de l'hostilité ou de l'agressivité entre les individus, volontairement ou involontairement, ou à l'encontre d'autrui, sur sa personne ou sur ses biens sont concernées.
- Les violences verbales sont des propos excessifs, blessants, grossiers ou des provocations à la haine, à la violence ou aux discriminations. Les propos tenus sur le ton de l'humour mais qui blessent ou stigmatisent peuvent aussi être vécus par les personnes qui se sentent mises en cause comme des violences verbales.
- Les violences physiques englobent les violences qui portent atteinte à l'intégrité physique de l'individu.

Les violences sexistes et sexuelles

- Tout acte sexuel, toute tentative d'acte sexuel, tout commentaire ou avance de nature sexuelle dirigés à l'encontre d'une personne et sans son consentement.
- Diverses formes : propos sexistes, invitations insistantes, harcèlement sexuel, exhibitionnisme, chantage, menaces, baiser et/ou caresse non désiré.es, utilisation de la force etc.

Les violences discriminatoires

- Défavorisation d'une personne pour des motifs comme l'origine, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, les convictions politiques, philosophiques ou religieuses etc.
- Sexisme, racisme, transphobie, lgbtphobie, grossophobie, antisémitisme etc.

Se renseigner ?

► À l'Université Clermont Auvergne :

Service de Santé Universitaire UCA

25 Rue Etienne Dolet, 63000 Clermont-Fd
04 73 34 97 20
<https://sante.uca.fr/>

Service Santé au Travail UCA

7 Place Vasarely, 63178 Aubière
santeautravail@uca.fr

► À Clermont-Ferrand :

Planning Familial 63

13 Rue des 4 Passeports, 63000 Clermont-Fd
04 73 37 12 07
accueil@planningfamilial63.fr

Association Victimes Ecoute Conseils 63

72 Av. d'Italie, 63000 Clermont-Fd
04 73 90 12 24

► Au niveau national :

Défenseur des droits

39 28
<https://www.antidiscriminations.fr/>



**TÉMOIN OU VICTIME,
DE VIOLENCES SEXISTES,
SEXUELLES,
OU DE DISCRIMINATIONS ?**

**ALEX EST LÀ
POUR VOUS ÉCOUTER
ET VOUS ACCOMPAGNER !**

